

# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 2 juillet 2014

**NO 17**

AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« **Pour affichage** »

## **Études des crédits**

Chères consœurs, chers confrères,

Lundi 23 juin dernier s'est tenu au parlement de Québec, l'étude des crédits du secteur faune et parc du ministère. Comme à l'habitude, nous avons préparé les députés de l'opposition afin que des questions relatives aux agents de protection de la faune soient posées. Nous avons donc extrait du journal des débats, les passages nous concernant, que vous trouverez joints à ce communiqué.

J'étais présent lors de l'étude des crédits. En résumé, le ministre Lessard maintient qu'il continuera à remplacer et embaucher des agents pour remplacer tous ceux qui quitteront pour la retraite. Par contre, je vous laisse apprécier ses réponses qui sont parfois nébuleuses. Pour ce qui est de la construction du Centre de formation de Duchesnay, la construction est maintenue pour 2015.

Nous sommes sceptiques par rapport aux compressions budgétaires annoncées, et le discours du ministre qui ne cadre pas avec la réalité des sommes allouées à la protection de la faune. Nous espérons que nous n'aurons pas de mauvaises surprises dans les prochaines semaines, comme ce fut le cas en 2003, et nous espérons que la revue des programmes à l'automne permettra, aux sous-ministres de s'outiller pour défendre nos crédits en vue de l'équilibre budgétaire qu'a annoncé le gouvernement pour 2015-2016.

Syndicalement vôtre,

Paul Legault  
Président provincial

PL/ml

[Accueil](#) > [Travaux parlementaires](#) > [Travaux des commissions](#) >  
Journal des débats de la Commission des transports et de  
l'environnement

# Journal des débats de la Commission des transports et de l'environnement

## Version préliminaire

[Retour à la liste des séances du Journal des débats](#)

**41<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session**  
(début : 20 mai 2014)

Cette version du Journal des débats est une version préliminaire : elle peut donc contenir des erreurs. La version finale du Journal est publiée dans un délai de 2 à 4 mois suivant la date de la séance de la commission.

Pour en savoir plus sur le Journal des débats et ses différentes versions

**Le lundi 23 juin 2014 – Vol. 44 N° 3**

**Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, volet  
Faune et Parcs**

[Aller directement au contenu du Journal des débats](#)

Le Président (M. Bérubé) : Merci. Nous allons procéder à une discussion d'ordre générale par blocs d'environ 20 minutes incluant les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée aujourd'hui, à la fin de la séance, et donc à la fin du temps qui est alloué à l'étude de ce programme. Puisque nous avons débuté nos travaux à 10 heures tapant, on termine à midi.

Alors, je suis maintenant prêt à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle. M. le député de Beauharnois, la parole est à vous pour 17 minutes précisément.

M. Leclair : Merci beaucoup, M. le Président. Tout d'abord, mes salutations personnelles à vous. À tous mes collègues autour de la table, mes salutations, ainsi qu'au ministre, ainsi que son équipe et les gens du ministère qui nous accompagnent et les gens qui sont venus en commission pour assister aux crédits. Je salue aussi mon collègue Alex, chercheur avec moi pour les crédits cette année.

Alors, M. le ministre, c'est une première question... on avait demandé une question particulière... la question numéro 2... On vous avait demandé... les agents de la faune, de protection de la faune, on avait envoyé une question particulière pour savoir, depuis 2003, quelle était soit l'évolution ou la dévolution des agents de la faune, puis, malheureusement, on a reçu un tableau qui nous a donné, comme suit : Depuis... En 2003, seulement 388 employés, alors que la question était plus de voir les effectifs depuis 2003. Alors, j'aurais aimé avoir ce tableau-là. Alors, si c'est possible, pour vous, de nous faire parvenir, depuis 2003 les agents de la faune... alors, ça serait apprécié qu'on puisse le déposer en commission parlementaire.

Toujours en parlant des agents de protection de la faune, M. le ministre ou M. le Président, j'aimerais savoir, de la part du ministre... on connaît la situation actuelle, on dit qu'il y a un manque d'effectifs d'environ... 76 postes vacants.

Alors... On connaît la lourde tâche que les agents de la faune ont à faire, autant pour leur protection, à eux-mêmes, que la protection de tous les gens de nos régions autour de nos parcs. Alors, j'aimerais savoir, de la part du ministre, s'il a l'intention de combler ce manque.

On se souviendra... Je salue le député de Dubuc qui est avec nous aujourd'hui, qui avait... lorsqu'il avait été ministre, avait dit que la mesure de... que les agents de protection de la faune... qu'on excluait la mesure de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux, qu'on les remplacerait tous pour s'assurer qu'on ait suffisamment d'agents de protection de la faune.

On sait qu'on a augmenté des parcs, on sait qu'on a le projet du Plan Nord qui s'en vient, alors on va avoir encore plus de territoire à couvrir. Alors, j'aimerais entendre, M. le Président, de la part du ministre, quelles sont ses intentions, là, face aux agents de protection de la faune.

**Le Président (M. Bérubé) :** M. le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

**M. Lessard :** Alors, bonjour, M. le Président. Donc, je veux saluer le porte-parole officiel en matière de faune, donc le député de Beauharnois. Je veux saluer mes collègues aussi de la table ministérielle, vu qu'ils se sont déplacés ce matin pour nos crédits de deux heures, ainsi que le deuxième porte-parole de l'opposition officielle de Nicolet-Yamaska. Et notre critique... qu'on a rencontré, de Chauveau, la semaine passée, là, concernant les crédits.

Maintenant, concerne... Je suis accompagné de la sous-ministre associée, donc, qui m'accompagne pour avoir à répondre probablement au volet Faune avec moi si l'opposition me le permet, alors, Mme Nathalie Camden et le sous-ministre en titre aussi...

**M. Lessard :** ...je suis accompagné de la sous-ministre associée, donc, qui m'accompagne pour avoir à répondre probablement au volet Faune avec moi si l'opposition me le permet, alors Mme Nathalie Camden, et le sous-ministre en titre aussi à la Forêt, donc M. Richard Savard, et des équipes du ministère.

Quant à la première question qui a été adressée concernant les effectifs depuis 2003, ça nous fera plaisir de fournir les détails disponibles. Quant au ratio maintenant, on se souvient qu'à partir de 2009, concernant le remplacement, alors le Conseil du trésor a autorisé un ratio de remplacement de 1-1, alors, des départs à la retraite. Alors donc, il y avait une autorisation qui était donnée dans ce sens-là.

Deuxièmement, sur les effectifs totaux, il nous en manque toujours sur le plan global, mais actuellement il y a 420 ETC qui sont disponibles en trois catégories, faut-il le rappeler. Alors là, on était à 320 personnes à temps complet régulier, 112 à temps partiel régulier — eux, ils travaillent huit mois par année — et 36 saisonniers, pour un total de 476 en situation de plein emploi.

Donc, il faut le rappeler, puis là, je pense, vous aviez mentionné un des bons coups qu'avait fait notre collègue de Dubuc dans le temps qu'il occupait ces charges-là, c'était d'avoir fait à Alma une école de

formation. Donc, l'objectif, c'est le rehaussement de la formation, puis une formation de niveau collégial ou d'une attestation. Alors donc, il y a des personnes qui sont actuellement en train de terminer cette année. Donc, on espère de les intégrer, là, progressivement.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Bien, je reviendrais peut-être encore sur ma question, là — je pense que le ministre n'a pas tout à fait répondu — à savoir : est-ce qu'on pense combler ces postes-là? Je comprends que vous parlez aussi de l'ex-ministre de Drummond qui avait... qui, l'automne dernier, avait donné un investissement de 5 millions pour rénover le centre de formation, qui était sur la même erre d'aller que l'ex-ministre aussi, qui est très bien, sauf qu'à l'heure où est-ce qu'on se parle aujourd'hui il y a toujours des postes de non comblés. Alors, quels sont les objectifs du ministre, là, pour rassurer les gens? Puis je dois préciser aussi, là, que nous avons M. Legault qui est ici, représentant des travailleurs de la faune — que je salue, M. le Président — que lui... ils sont très inquiets, à savoir : est-ce qu'on va combler des postes? Est-ce qu'on envisage, là, dès cette année, d'engager, là, des nouveaux agents de la faune?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Bien, je veux le rassurer, là. Donc, on a fait une école de formation, rehaussé la formation, qui était un objectif visé. Deuxièmement, les gens qui vont terminer, on veut les intégrer, donc, progressivement. Parce qu'il y aura des départs à la retraite, évidemment. Les agents de conservation de la faune n'en font pas... ne sont pas exemptés de ça. Et je tiens à vous rassurer que, depuis 2009, le ratio c'est : il part quelqu'un à la retraite puis on réembauche quelqu'un. Alors donc, évidemment, on s'adapte aussi aux cohortes, hein? Il y en a 22 qui sortent cette année. Le plan... les gens, après des années de misère, ne se sont pas... non pas intéressés, mais, quand la carrière ne permet pas un débouché... Alors, ça a été difficile. Le rehaussement de la formation parfois en a éloigné d'aucuns. Mais, pour ceux qui veulent faire une carrière à long terme, alors ce qu'on veut, c'est les intégrer, là, donc, étant donné qu'on aura des départs à la retraite.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Donc, on croit comprendre, M. le ministre, que, s'il y a 22 finissants cette année, qu'ils auront une possibilité d'embauche comme agents de la faune dans les parcs, vu qu'il y a plusieurs postes de vacants en ce moment.

M. Lessard : Bien, vous avez compris le fonctionnement. J'ai des temps complets et j'en ai... des temps partiels réguliers. Donc, il y avait une négociation qui a été faite. C'est des gens qui travaillent huit mois par année, nécessairement c'est eux qui accèdent aux postes à temps complet, puis d'autres, bien, qui vont accéder à des postes... Donc, ce qu'on veut, c'est de les intégrer au fur et à mesure qu'ils sortent de leur formation pour qu'ils puissent entrer dans le domaine de ce qu'est leur carrière.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Donc, j'irais d'une dernière tentative, M. le ministre ou M. le Président. On va dire que je suis un peu tenace, ce matin, mais comme les gens du ministère sont ici : est-ce qu'on a une planification de faite d'ici la fin de l'année? Combien qu'on prévoit embaucher d'agents de la faune en surplus alors qu'on sait qu'on se retrouve, malheureusement, parfois avec des ours dans les centres-villes? Puis, si on a un manque d'effectifs, bien, on sait que c'est dangereux pour les agents de la faune, c'est dangereux aussi pour les citoyens. Alors, quel est le plan, là, immédiat, là, pour cette année, s'il y en a un? S'il n'y en a pas, je veux qu'on soit francs.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : En fait, c'est les 28 qui vont sortir de formation. On le sait qu'ils rentrent après ça... pas à l'école, mais en formation en intégration pour aller, après ça, sur le marché du travail. Donc, c'est l'école de Duchesnay qui fait ça. Donc, la cohorte va être prise en main et intégrée de façon à combler les postes. Parce que ce n'est pas tout le monde qui part à la retraite, exemple, le 28 de juin. Alors, il y a une entrée progressive sur le marché, ce qui fait en sorte qu'on va les former, parce qu'il y a une période de prévue, là, pour la formation en intégration.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Merci, M. le Président. Donc, je vous remercie de la réponse, M. le ministre. Alors, vous me confirmez aussi que le...

M. Lessard : ...progressive sur le marché, ce qui fait en sorte qu'on va les former, parce qu'il y a une période de prévue, là, pour la formation en intégration.

Le Président (M. Bérubé) : Le député de Beauharnois.

M. Leclair : Merci, M. le Président. Donc, je vous remercie de la réponse, M. le ministre. Alors, vous me confirmez aussi que le remplacement de tous les agents de protection de la faune qui vont partir à la retraite, on maintient la mesure qu l'ex-ministre avait mise en place de tous les remplacer et non d'y aller un sur deux?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Bien, vous savez... Alors donc, la règle, c'est remplacement un sur un. Deuxièmement, il y a un gel. Malgré le gel des effectifs... donc, ça permet des entrées et des sorties aussi. Donc, ce n'est pas un gel de l'emploi. Donc, on... Ça ne sera pas qu'il n'y a plus personne qui rentre.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Lessard : Alors donc, c'est quelque chose d'assez important.

Le Président (M. Bérubé) : Avez-vous terminé, M. le ministre de...

M. Leclair : J'aurais une autre question, M. le Président, pour le ministre à savoir, dans le plan de retraite, disons, pour les trois prochaines années, qu'est-ce qu'il y a de prévu comme gens qui vont quitter à la retraite?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Alors donc, je n'ai pas la perspective pour les trois prochaines, mais c'est élaboré, parce que vous vous souvenez qu'une des mesures, c'était de demander, un, il y a combien de monde. Deuxièmement, chaque ministère doit prévoir la prévisibilité dans le temps de ceux qui vont partir à la retraite. Il y en a qui sont éligibles puis qui ne partent pas aussi, faut-il le rappeler? Il y en a qui aime beaucoup ce qu'ils font et il y en a qui ont dans leur propre vie, malgré qu'ils atteignent l'âge de pouvoir la prendre, des fois, quelques difficultés dans leur vie personnelle. Alors donc, donc, il y en a qui demeurent en emploi aussi. Alors, on ne peut pas dire parce que tu as atteints l'âge de que tu dois quitter. Alors donc, il y a un plan d'effectifs... Alors donc, les années... nombre d'agents qui étaient préretraités sont... on a un tableau qu'on a fourni sur les années antérieures, là, qui va de 2005-2006 à 2013-2014. En 2013-2014, il y avait six personnes qui prévoyaient partir à la retraite; en 2012-2013 il y en avait 17; puis en 2011-2012 il y en a eu 34; puis en 2010-2011, il y avait 31. Quand même, il y a eu pas mal de grosses cohortes. Puis... Donc, quand... Les gens partent plus massivement à la retraite,

il y en a qui se font former puis ils acceptent d'aller se faire former. Alors, on peut se retrouver avec un écart plus important.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Exact. Mais, juste pour reconfirmer les dires de M. le ministre, M. le Président, le tableau que vous allez nous faire suivre, là, du nombre d'employés, d'agents de protection de la faune, quand est-ce que ça va être disponible pour nous, à la commission? D'ici une semaine ou... On parle-tu de plus long que ça?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui, donc, on dit après la commission. Donc, on prévoit, pour les effectifs à venir, sur les trois prochaines années, environ 50 départs à la retraite...

Le Président (M. Bérubé) : Donc, M. le ministre, je comprends que ce sera déposé au secrétariat de la commission tout de suite après la séance d'aujourd'hui.

M. Lessard : Parfait. Excellent.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Je reviendrais, M. le Président, sur les travaux, les travaux au centre de faune à Duchesnay, c'est quand que les travaux doivent être terminés? On prévoit la terminaison de quand, pour quelle date?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Donc, c'est des travaux qui vont être réalisés. Donc le Centre de formation et de perfectionnement de la protection de la faune, donc, qu'on appelle le pavillon Le Cerf, dans la Station touristique de Duchesnay géré par la SEPAQ. Donc, ce qu'on prévoit, les analyses préliminaires se poursuivent en vue de la réalisation, dès cette année, de plan et devis du pavillon. Quant à la construction, c'est toujours prévu pour 2015.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : M. le Président, je reviendrais... Tantôt, M. le ministre, vous m'avez dit qu'il y avait 388 postes. Combien qu'il y en a de vacants à combler dans l'immédiat?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.



M. Lessard : 70 actuellement.

M. Leclair : 70. Comme que nous savons qu'il y a environ 20 à 22 personnes qui sortent diplômées, il y a peut-être des gens qui sont éligibles qui ne sont peut-être pas en formation présentement, ces 70 postes là, si on suit la logique, ne seront pas comblés avant trois ans d'ici, à 20, 22 par année?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Alors donc, comme... Vous savez, c'est comme un entonnoir, hein, à savoir, s'il en sort plus qu'il en rentre en formation, c'est dur à combler les écarts. Mais comme la perspective, on a vu... les trois dernières années, il est parti presque 90, 100 agents. Alors, ceux qui s'inscrivent aux cohortes 28, bien, sont... il y a une meilleure perspective... ceux qui sont en formation puis en terminaison, une meilleure perspective. Puis, comme la prévision sur les trois prochaines années, c'est qu'il y aura moins de départs, alors donc on est capables de, nécessairement, remonter... augmenter les effectifs.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Bien. On avait, ce matin, M. le Président, une sortie à Radio-Canada concernant de l'eau rejetée dans les cours d'eau qui contient des contaminants. On parle de la rivière York à Gaspé. Alors, j'aimerais savoir ce que le ministre entend faire pour la protection des saumons. On sait que les gens qui pêchent le saumon... les gardes-pêche sont très, très inquiets, là, on sait...

M. Leclair : ...contaminants, on parle de la rivière York à Gaspé. Alors, j'aimerais savoir ce que le ministre entend faire pour la protection des saumons. On sait que les gens qui pêchent le saumon, les gardes-pêche sont très, très inquiets, là, on sait que cela dure depuis déjà 2007. On a eu encore un grand événement en 2010, on ressort encore cette situation-là, qui ne semble pas avoir été résolue, et qu'en Gaspésie on rejette toujours des produits contaminants, là, et qu'il y a un haut risque, là, pour les saumons. Alors, j'aimerais savoir de la part du ministre : Qu'est-ce qu'il entend faire, mettre de la pression sur son collègue, ministre de l'Environnement, pour s'assurer de protéger le saumon?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui, merci, M. le Président. Donc, évidemment, on suit la situation de près comme gouvernement, c'était vrai aussi l'an dernier et les années antérieures, pour bien documenter, donc, quelle est la

## *La Meur de la Faune.*

- M. Lessard : Justement, j'ai fait... le premier tableau que j'ai fait sur les dépenses des pêcheurs par région. Alors, on se souvient de Laurentides, puis là ça a intéressé mon collègue de Laval, qui était à 33 millions. Donc, on déclinait l'offre sur le PIB, nécessairement, par région. Ça, ça a été fait pour la pêche la première fois, qui allait de Laurentides, Montréal, Mauricie, Montérégie, Outaouais, Saguenay, Lanaudière, Abitibi, Laval et Capitale-Nationale. Ça varie de 62 millions pour Laurentides à 30 millions pour la Capitale-Nationale, et, après ça, la chasse, donc, qui part de 34 millions pour Montérégie et qui descend à 16 millions pour l'Outaouais.

Alors donc, ça, c'est pour dire que toutes les régions du Québec sont mises à contribution à travers les différents réseaux de commerce, hein, de pourvoyeurs, donc des gens qui achètent des forfaits. Et, les retombées économiques aussi, on les a par espèce. Vous allez pouvoir visiter le site du ministère bientôt si ce n'est pas déjà en ligne. Alors donc, on va pouvoir... on va faire une annonce économique. Et les espèces les plus lucratives, quand on parle de dépenses des adeptes par espèce, bien, c'est le doré. Alors, vous pensez mettre le saumon en partant, mais c'est le doré à 189 millions de dollars, la mouchetée à 184. Après ça, bon, tu as l'original à 123, le brochet, l'achigan à 105 millions, le petit gibier — vous avez dit que ça se portait bien encore au Québec, il y a encore une chasse qui se fait ou un piégeage...

M. Bolduc (Mégantic) : Il y a de l'espoir, je vous dirais.

M. Lessard : ...donc, 83 millions, le chevreuil du continent, 72 millions, le touladi à 32 millions, les autres truites, 30 millions, et le saumon à 18 millions, et la sauvagine en général à 12 millions.

Ça me fait penser, cette année, une chasse très prisée a été la chasse au dindon sauvage. Alors donc, on a émis plus de 10 000 permis. Alors, on se souvient, c'est de la réintroduction. Je pense que c'est de la fédération de la faune et de la chasse qui avait permis ou pensé à refaire des aires de nidification pour permettre au déploiement. Donc, plus de 10 000 permis, il faut penser, on a de l'aide avec la fédération de la chasse et de la pêche là-dedans. Tu as ton permis de chasse, de détention d'arme à feu et tu vas aller prendre un permis spécial, ça prend un permis spécial pour chasser le dindon. Donc, c'est pour vous dire que ça fait de la formation, c'est un animal qui est quand même dur à chasser, et ça fait des revenus aussi importants, parce que chaque permis ramène des revenus au ministère, alors, qui permettent donc que, quand on... Il faut avoir... il faut que ça soit...

---

Haut de la page

Le Président (M. Bérubé) : M. le député.

M. Martel : Justement, lorsqu'on parle de Faune et Parcs, qui est incorporé au ministère du Développement durable et de l'Environnement, le volet Protection et mise en valeur de la ressource faunique disposait des crédits d'environ 67 millions. Maintenant, pour 2014-2015, ce même poste s'élève à 96,4 millions. Pouvez-vous simplement m'expliquer ce qui est inclus dans ce volet qui ne l'était pas auparavant — vous en avez peut-être donné une partie, là — mais pour expliquer la différence de 2,2 millions en rémunération puis 7 millions en fonctionnement, par exemple.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : C'est l'ajout du secteur Parcs, qu'on retrouve à l'intérieur maintenant des crédits. Oui. Non, mais la question est...

M. Martel : ...pour expliquer la différence de 2,2 millions en rémunération puis 7 millions en fonctionnement, par exemple?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : C'est l'ajout du secteur Parcs, qu'on retrouve à l'intérieur, maintenant, des crédits. Oui. Non, mais la question est pertinente, tu sais, on est à donner le premier portrait de ce qu'est le ministère Forêts, Faune, Parcs, en plus avec les fonds spéciaux. Donc, quand on va dans les fonds spéciaux, comment on va financer la forêt, donc, même avec des crédits inclus dans le fonds spécial. Donc, il y a un petit débroussaillage pour donner un premier portrait de ce que c'est, ce ministère-là qui est nouvellement constitué.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Nicolet-Bécancour.

M. Martel : Merci. J'aimerais connaître, M. le ministre, c'est quoi, les trois principaux objectifs que se sont fixés votre ministère ou qu'ils vont se fixer? On sait que la Loi sur l'administration publique propose à ce que les crédits budgétaires soient déterminés en fonction d'objectifs et de cibles de résultats précis. Quels sont les vôtres?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Comme c'est un nouveau ministère et que ce ministère-là est jeune, alors donc, nous allons avoir à fixer dans un plan, parce qu'on voudrait avoir les dépenses aussi sur un horizon triennal, rappelez-vous, qui est un des objectifs du gouvernement de dire qu'est-ce qui va se passer sur trois ans. La première, nécessairement, ce qui

est en haut de garde quand on est dans la Faune et Parcs, donc autant le volet conservation, faut-il le dire à la population qui nous écoute, les parcs nationaux, hein, ces grands espaces d'aires protégées, alors donc, on a un objectif de croissance, je pense qu'il y en a six en développement pour la prochaine année ou les prochaines années.

Sur le volet Faune, nécessairement, le premier enjeu, c'est tout le temps, c'est l'enjeu de sécurité publique. Alors donc, on le hisse au rang de haute valeur. Sécurité publique, c'est notre plan de formation avec les agents. Alors donc, il y a des développements alors qu'on essaie de protéger et cette mission-là... parce qu'honnêtement on va se le dire : On a beau avoir les espèces, les habitats dans l'ensemble du territoire, si on n'a pas des gardiens de la première heure là-dessus, avec un plan de développement à long terme et de rétablissement, donc, je salue l'initiative, justement, sur une étude... une attestation d'études collégiales qui est développée au collège d'Alma, qui est une initiative de mon collègue de Dubuc. Alors donc, ce volet-là est important, parce qu'honnêtement, hein, c'est vrai, on le disait, les chasseurs... le premier prédateur de tout, là, c'est l'être humain, à peu près, là, qui vient perturber... soit qu'on fait du prélèvement ou du braconnage, prélèvement autorisé avec un secteur qu'on contrôle pour avoir encore des espèces, mais le braconnage, eux autres, ils ne regardent pas si tu as un plan de rétablissement de l'original dans telle zone qui est touchée par différentes problématiques. Il y va puis il fait du prélèvement non autorisé. Alors donc, ça, c'est le volet.

Par la suite, nécessairement, on aura des cibles pour atteindre, un, un retour à l'équilibre budgétaire, mais en fonction des ressources disponibles. On veut aussi, un autre objectif, quand on réduit ou on court moins rapidement, on veut être sûr que tout le monde est mis à contribution. Ça en est un autre, objectif des cibles, répartition régionale, centrale et par mission, pour s'assurer que tout le monde est mis à contribution dans l'effort. Ça, s'il y a des postes temporaires, il y en a qui vont moins travailler, certainement. Donc, les remplacements, on a vu, les agents de la faune, c'est un sur un, non pas un sur deux. Mais on a donc... par cible, on va avoir à déposer un plan, et, aux prochaines analyses de crédits, l'an prochain, vous allez être... on va l'avoir déposé, on va être obligés de dire vers où on s'en va, puis quels efforts sont mis pour atteindre cet objectif-là. Ça fait que ça va être plus facile parce que là, quand vous regardez le budget, on a les Faune et Parcs, qui est le programme II, puis tu as des supercatégories. Donc, c'est dur d'aller voir dans le détail, là, qui fait quoi où, quelle est la répartition dans l'ensemble du territoire, là, on a un immense territoire et on a 82 bureaux régionaux. Alors, on le sait, il y a eu des

rationalisations, historiquement, mais dans le but d'assurer quand même une couverture régionale de... sur la présence de nos agents.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Nicolet-Bécancour.

M. Martel : Merci. On sait que, lors du dépôt du dernier budget, on avait annoncé un gel de l'embauche. Tantôt, vous avez mentionné que vous vous apprêtiez à embaucher des personnes qui s'en allaient à la retraite, mais, au-delà de ça, j'aimerais ça que vous m'expliquiez ça, mais, au-delà de ça, par expérience, j'ai vu le ministère... votre ministère voir un transfert... beaucoup d'emplois qui étaient en région, vers le central. Moi, j'aimerais ça, comme ministre, si vous allez porter attention à cette question-là.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Bien, on a la même préoccupation, hein? On... Il faut le dire, toutefois, la particularité de ce ministère-là, Faune et Parcs, nécessairement, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de monde à Québec puis il y a beaucoup de monde dans les régions parce que c'est là que ça se passe. Les rivières, les lacs...

M. Lessard : Il faut le dire toutefois, la particularité de ce ministère-là, Faune et Parcs, nécessairement, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de monde à Québec puis il y a beaucoup de monde dans les régions, parce que c'est là que ça se passe, les rivières, les lacs, les sous-bois, le bois, tu sais, en général. Donc, c'est un ministère qui est très réparti régionalement, je pense, dans les bureaux... 900... Il y a 950 ETC, donc emplois temps complet, puis il y en a 736 qui sont dans les régions. Ça fait que c'est seulement une centaine qui sont ici. Alors, la tendance, c'est de continuer de maintenir la présence sur le territoire dans toutes les régions et d'éviter de se staffer inutilement ici, sur la colline parlementaire, mais ça prend quand même un peu de monde aussi. Alors donc, Québec n'a pas à faire tous les efforts pour, aussi, l'ensemble de ce qui est demandé. Alors, on a différentes catégories. Quand on va au ministère ici, pas loin, sur la Grande Allée, là, au 880... Alors, j'ai eu la chance de rencontrer... Oui, il y a des équipes de direction qui sont là, les officiers qui font les... les agents de la paix, en fait, qui font de la stratégie contre le braconnage. Mais tu as des botanistes, tu as des techniciens, des vétérinaires. Donc, c'est comme la connaissance fondamentale et parfois la connaissance appliquée aussi. Alors donc, il faut le dire, puis ils ont glissé un petit courriel papier pour me dire que les effectifs en forêt, c'est 85 %, voyez-vous, donc en région. Donc, on est très, très... Puis on est sensibles à ça. Donc, juste pour rappeler que ce n'est pas sur la colline parlementaire que le staff est, ils viennent de temps en temps faire rapport.

M. Lessard : C'est court terme.

M. Martel : Ah oui?

M. Lessard : D'ici la fin de l'année, c'est très court terme. Disons que, quand ça génère beaucoup d'investissements, il faut être sûr qu'on a la bonne méthodologie puis on a le bon système. Alors, ce n'est pas grave d'investir dans un système à long terme qui va donner du rendement; si on est capables d'enregistrer nos billets d'avion comme ça, en imprimant nos tickets, on devrait être corrects, naturellement.

Le Président (M. Bérubé) : Merci, M. le ministre. Ça met fin à ce bloc de la deuxième opposition. On revient au groupe parlementaire formant le gouvernement pour un bloc de 20 minutes, et je reconnâtrai Mme la députée de Vaudreuil. Maintenant, c'est Vaudreuil?

Mme Nichols : Oui, c'est Vaudreuil.

Le Président (M. Bérubé) : Merci. À vous, Mme la députée. On vous écoute.

Mme Nichols : Merci beaucoup, M. le Président. 20 minutes?

Le Président (M. Bérubé) : 20 minutes.

Mme Nichols : Ce qui devrait être suffisant pour un sujet qui m'emballe. Alors, d'emblée, je dirais que je suis bien contente...

Une voix : ...

Mme Nichols : ...je suis bien contente d'être autour de la table justement pour participer à l'étude des crédits pour le secteur Faune et Parcs et surtout à côté du député de Fabre, où je remarque que... D'ailleurs, je constate que je suis entourée de pêcheurs et de chasseurs autour de la table et...

Une voix : ...

Mme Nichols : Ah, au bout de la table! Alors, j'apprends beaucoup aujourd'hui et je trouve ça très intéressant.

Je souhaiterais aborder avec vous, avec M. le ministre le sujet des agents de protection de la faune. On sait que les agents de protection de la faune ont le rôle délicat et complexe de maintenir l'équilibre fragile entre l'humain, la faune et ses habitats. On sait qu'ils n'ont pas nécessairement un travail facile non plus. On sait que c'est un travail

très diversifié puis qui varie aussi selon les saisons, comme vous nous avez expliqué un petit peu plus tôt, qu'il y avait 476 agents de la faune, indépendamment des saisons.

J'aimerais savoir quel est le bilan des réalisations des agents de protection de la faune dans les régions du Québec au cours des années 2013, 2014.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Merci. On a rappelé l'importance du travail que font les agents. Alors donc, au nombre d'effectifs qu'ils sont, alors pour vous donner l'idée donc des... Parce que c'est des infractions, hein? Nécessairement, s'ils intercèdent quelqu'un, c'est parce que... Ouais, ils peuvent vérifier s'ils sont détenteurs d'un permis, faire un peu de prévention pour indiquer ou signaler, mais, lorsqu'ils interviennent, nécessairement il y a un côté répréhensif à leur activité, puisqu'ils sont avant tout des agents de la paix aussi.

Alors donc, leur rôle, c'est de veiller au respect des règles qui régissent les prélèvements des ressources et la protection des habitats. En clair, en 2013-2014, il y a 10 000 infractions qui ont été émises pour... et 7 000 d'entre elles se sont soldées par des poursuites contre les individus interceptés. En 2013-2014, il y a eu... Il y a toujours des grandes opérations de démonstration. Bien, ils ont effectué au moins quatre grandes opérations d'envergure. Donc, dans Chaudière-Appalaches, les agents — donc ça nous interpelle, moi, je viens de ce coin-là — ont réalisé l'opération épervier pour contrer la chasse illégale à l'orignal. Lors de cette opération, environ 40 individus ont été interceptés, une centaine de chefs d'accusation ont été comptabilisés; s'ils sont retenus coupables, donc ça pourrait totaliser des amendes pouvant... 60 000 \$.

En novembre dernier, les agents de protection de la faune ont réalisé l'opération cerf... qui a mis fin à d'importantes activités illégales perpétrées par différents individus qui sévissaient dans les régions de la Capitale-Nationale puis Centre-du-Québec. Les activités reprochées concernent principalement le prélèvement illégal de cerfs de Virginie, puis... la chasse la nuit, puis, à la suite de cette opération, une quinzaine d'individus font face à 17 chefs d'accusation. Il faut dire qu'on les fait traduire aussi puis ils pourraient être susceptibles d'à peu près 20 000 \$, si ça se termine.

On a aussi, toujours durant le même mois de novembre, des agents de protection qui ont réalisé l'opération Quenouille. Ils baptisent, eux autres aussi, leurs opérations, vous avez vu, mais c'est très en lien

avec ce qu'ils font, leur activité de la faune. Il y avait un réseau de braconnage, là, qui sévissait dans le Bas-Saint-Laurent, alors donc, dans le secteur de la Sayabec... Sayabec, et concernant... Je pense que je dis tout le temps Sa-ya-bec, mais merci de me reprendre, c'est Sayabec.

Le Président (M. Bérubé) : ...mais vous n'êtes pas le seul à faire l'erreur.

M. Lessard : Alors, il y a la chasse au cerf de Virginie qui est en tout temps prohibé, le surplus de la prise donc de fontaine. Donc, le monde exagère. Ils vont en chercher plus quand ce n'est pas permis, quand ce n'est pas le temps; ils dépassent les quotas. Il y a eu 230... plus de 230 chefs...

M. Lessard : ... qui était en tout temps prohibé, le surplus de prises d'ombles de fontaine. Donc, le monde exagère. Il va en chercher plus quand ce n'est pas permis, quand ce n'est pas le temps, il dépasse les quotas. Il y a eu 230, plus de 230 chefs d'accusation, là, qui ont été comptabilisés. Ça pouvait totaliser 250 000 \$ d'infractions. Il faut savoir qu'en 2013-2014, il y a plus de 5 200 signalements d'activités suspectes ou illégales envers la faune ou encore des situations potentiellement dangereuses pour la population. Donc, au cours de cette année, les agents ont aussi répondu à environ 1 500 signalements concernant des animaux inopportuns. Bon, il y a des ours noirs, des cerfs de Virginie, on voit ça à tous les jours, là. Un ours dans une ville, ça n'a pas sa place, alors, donc, nécessairement, il y a des activités qui sont liées aussi à la sécurité des individus et de l'animal aussi, qui peut se blesser dans les circonstances et il y a plus de 800 dossiers aussi relativement aux habitats fauniques.

Puis je tiens à le mentionner, là, je pense que la période achève, mais l'ail des bois, c'est une ressource à préserver. Il y en a qui aiment beaucoup aller le cueillir, le nombre de gousses à recueillir par individu par jour est donc limité. Les 160... L'an dernier, on dit pour ce secteur-là, l'ail des bois qui est menacé... donc, les agents ont produit plus de 160 rapports d'infraction, saisi plus de 48 000 bulbes d'ail, alors, donc, récoltés illégalement, principalement dans la région de l'Outaouais. Il y en a beaucoup, le monde y va, il faut continuer de faire des exercices de sensibilisation. Il y en a qui n'y voient pas, par méconnaissance, aucune activité illégale, mais comme c'est une espèce qui est menacée, bien, il faut faire attention pour la préserver.

Alors, donc, il y a beaucoup d'activité, ils émettent beaucoup de constats, puis ils font aussi de la prévention et de la protection et de la surveillance.



Le Président (M. Bérubé) : Mme la députée de Vaudreuil.

Mme Nichols : Je présume qu'il y a beaucoup d'activité, justement, pour sensibiliser ou il y a des façons ou des méthodes que vous utilisez, votre ministère, pour sensibiliser les gens. Justement, l'ail des bois, je ne suis pas certaine que la population soit si au courant que ça.

M. Lessard : Il y en a qui ne sont pas au courant...

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : ...puis il y en a qui ne veulent pas l'être non plus. Alors, on connaît les deux genres. Tu es toujours surpris d'en avoir trop sur toi. Curieusement, c'est souvent, c'est des cas de récurrence aussi. Alors donc... puis il y en a qui ont organisé tout un système de «Bien, c'est à mon frère, c'est à ma soeur, c'est à ma belle-mère, c'est à ma grand-mère», comme s'ils avaient séparé les paquets, mais c'est le même récolteur. Alors donc, on pense que si tu dois te rendre en forêt pour aller le récolter, ça limite aussi le fait d'en récolter trop, parce qu'il faut que tu te déplaces, puis tu ailles faire ta récolte. Donc... Mais la prévention demeure de mise. Il y aura toujours de la documentation qui est disponible, même sur le site du ministère, ou les ministères. Il y a de l'information qui est donnée aux organisations. L'ail des bois, c'est le plus connu, là. Alors, chaque année, les agents rencontrent 25 000 jeunes, sans compter les citoyens qu'ils rencontrent lors d'événements publics. Les agents rencontrent également des intervenants du milieu agricole, forestier, des entrepreneurs qui réalisent des travaux en milieu naturel pour les sensibiliser qu'ils sont peut-être en train de faire disparaître une aire faunique ou un habitat. C'est comme quand quelqu'un se met à creuser dans un lac, ou dans sa rivière, ou dans un étang, ou dans un cours d'eau. Alors, sans le savoir, puis on le voit dans l'ensemble de nos rivières, là, les frayères peuvent être... ou les habitats qui permettent la reproduction, alors donc, peuvent être affectés de façon définitive aussi. Alors donc, l'intervention... Je pense qu'on a un gros travail d'accompagnement, mais on a un gros travail aussi de répréhension à faire pour que ça devienne aussi dissuasif sur le fait d'éviter le prélèvement massif, puis la destruction des espèces.

Le Président (M. Bérubé) : Mme la députée de Vaudreuil.

Mme Nichols : Ça va, M. le ministre.

Le Président (M. Bérubé) : Ça complète?

Mme Nichols : Ça a bien répondu à mes questions, oui.

M. Leclair : On parle de... si on va, mettons, à la page 106, on parle du budget de dépenses par programme, on parle, dans la Forêt, on a moins 3 millions. On regarde...

Le Président (M. Bérubé) : M. le député, allez-y.

M. Leclair : On parle de... si on va, mettons, à la page 106, on parle du budget de dépenses par programme, on parle dans la Forêt, on a moins 3 millions. On regarde sur le total qui donne toujours le moins 3 millions, lorsqu'on s'en va l'autre côté, à la page 107, on parle de la SEPAQ qui, eux, c'est plus 3 millions. Donc, on parle, depuis tantôt, là, vous vous êtes fait questionner par la deuxième opposition...

M. Lessard : Oui. Tout à fait.

M. Leclair : On parlait d'un manque à gagner de plus ou moins 3 millions. Vous nous avez expliqué un peu... question d'investissement et tout. Bien là, on se retrouve avec un plus 3, moins 3, donc on a un différentiel de 6 millions. Alors, j'aimerais juste m'assurer que, dans ce différentiel-là, qu'on comprenne bien, là, que ce n'est pas un manque à gagner de 6 millions, qu'il y aura des coupures, puis surtout de s'assurer aussi, parce que tantôt on parlait de nouveaux parcs, de nouvelles demandes, donc on va sûrement avoir besoin de nouveaux agents de la faune — on sait que ces gens-là, là, vous l'avez bien expliqué tantôt, même si on n'a pas tous les tableaux, qu'il y a déjà peut-être un manque de personnel — bien, je veux m'assurer que ces chiffres-là ne toucheront pas nécessairement, là, les agents de la faune qui, on dira, mais on a un manque à gagner de 6 millions, donc on fait un gel ou on embauche tranquillement, pas vite.

Alors, j'aimerais avoir une explication, là, parce que je ne comprends pas trop, là.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Alors donc, quand on regarde l'ensemble des crédits présentés par le ministère, c'est présenté par super catégories, on n'a pas tout le détail de ce que le ministère, par embauche, par secteur d'activité, etc. Dans les cas que vous présentez, ce n'est pas le même 3 millions, quoiqu'on pourrait y voir... Alors donc, la SEPAQ, on le sait, c'est au niveau des investissements, donc... Alors donc, et, dans le ministère, il y a quelques réductions, effectivement. Alors donc, ce n'est pas les mêmes 3 millions. Mais donc on n'a pas sorti tout ça, là, malheureusement. Les cahiers, quand on présente les crédits, ne permettent pas de faire toute la ventilation. C'est par gros blocs : rémunération, provisions pour mauvaises créances, etc.

Investissements, hein, puis ça ne donne pas le détail des investissements, là. Est-ce que c'est du parc informatique, etc.? Donc, quand on regarde les catégories... Alors donc, rassurez-vous.

Maintenant, sur le plan de développement des agents. Nécessairement, c'est plusieurs... Si vous êtes en train de grossir les parcs, puis vous n'avez toujours pas plus de monde, êtes-vous en train de grossir... En fait, on fait une analyse de risques aussi. Quand on est dans un parc de conservation, c'est-à-dire une aire protégée, on est sûrs qu'il ne se fait aucune chasse. Donc, on vient limiter un secteur où est-ce qu'il y avait de la chasse. Ce qu'il faut watcher, c'est tout le tour du parc. Honnêtement, si tu dis : Dans cet espace-là, c'est protégé, il n'y a pas de chasse possible dans les parcs nationaux. Il y a de l'activité de pêche liée à l'autoproduction, c'est-à-dire on n'ensemence pas. Mais donc on vient de limiter certaines activités qui font en sorte qu'on les libère peut-être pour un plus grand territoire.

Quand ils ont fait la Témiscouata, historiquement, personne ne croyait qu'on allait interdire la chasse un jour. Quand ils ont fait le parc, qui est un immense... qui est un grand parc, bien il n'y a plus de chasse possible. Alors donc, au moins, les agents sont plutôt aux alentours. Parce que le gibier, lui, il ne le sait pas elle finit où, la limite. Mais il faut s'en préoccuper parce que, s'il n'est pas chassé dans une grande plaque, bien, il pourrait être tenté à sortir, puis le chasseur qui n'est pas préoccupé par ça, lui, s'en rapprocher.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député, moins d'une minute.

M. Leclair : Merci, M. le Président. Donc, en conclusion, M. le ministre, on doit comprendre qu'il ne faut pas comparer les tableaux, peut-être pas parce qu'ils sont un à côté de l'autre, là, ça fait partie des ensembles budgétaires, que c'est bien une perte de 3 millions globale. Donc, on peut rassurer les gens qui nous écoutent. Même si, tantôt, on a parlé de manque d'agents de la faune, qu'on peut juste en former une vingtaine par année, que ce n'est pas parce qu'on va être déficitaire, l'intérêt du ministre, c'est de s'assurer que la protection des agents de la faune, eux-mêmes comme travailleurs, ainsi que la population, que vous allez maintenir cet intérêt-là pour s'assurer de la sécurité des gens qui sont aux alentours.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Bien, ça vient présenter, ça va être un... Ce n'est pas une diminution de budget d'opération, là. Dans ce volet-là, qui est une diminution des investissements. Alors donc, oui, on a la même